

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18022**

Intitulé

Expert en gestion globale des risques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Kedge Business School	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert en gestion globale des risques ou Risk Manager est un manager qui appréhende globalement les risques : il élabore et met en œuvre la politique de gestion des risques en lien avec la direction générale. Il conseille sur la meilleure façon de gérer les risques purs (accident, vol, incendie, etc) et les dangers liés à des décisions stratégiques (lancement d'un produit, programme d'investissement)

1. Analyser l'environnement interne et externe de l'organisation afin d'établir un diagnostic des vulnérabilités et des opportunités
2. Identifier les événements potentiels d'origine interne et externe
3. Evaluer les risques d'après leur caractère inhérent (risques bruts) et résiduel afin de les garantir pour réduire l'impact financier
4. Traiter les risques par la réduction de l'exposition au risque (plans de traitement des risques)
5. Financer les risques résiduels (partie du risque incompressible) à l'aide, notamment, de programmes d'assurance
6. Contrôler (mettre en œuvre les activités de contrôle), communiquer (sur les résultats, former) et piloter les risques
7. Gérer les situations de crise

Les capacités attestées :

- Identifier les objectifs stratégiques et diagnostiquer les opportunités et faiblesses de l'organisation
- Etablir une cartographie des risques
- Elaborer un plan de traitement des risques
- Mettre en œuvre un processus de gestion des risques
- Sélectionner le programme de couverture des risques adapté à l'entreprise
- Pérenniser un processus de contrôle des activités et de communication sur les risques
- Organiser et prendre des décisions dans un contexte de crise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité où la gestion des risques est une composante essentielle à la bonne marche de l'organisation considérée : industrie, banques, assurances, services, santé

Principalement dans des grands groupes

- fonctions dédiées à la gestion des risques : Risk Manager, Auditeur interne, Contrôleur interne, Ingénieur Prévention, Responsable risques et assurances, Responsables dommages, Responsable sécurité
- fonctions auprès de prestataires de services aux entreprises spécialisées dans le domaine du risque:
 - fonctions liées au financement du risque, essentiellement au sein de sociétés d'assurance: Chargé d'études actuarielles - Actuaire - Inspecteur financier - Inspecteur spécialiste - Ingénieur prévention - Responsable des Marchés - Souscripteur grands risques -Fondé de pouvoirs
 - fonctions de conseillers et d'auditeurs, dont la mission est de conseiller l'entreprise dans sa politique de gestion des risques : Chargé d'études - Consultant en maîtrise des risques - Ingénieur conseil - Auditeur - Directeur de mission - Associé
 - fonctions d'intervenants de cabinets de courtages, chargés de négocier les contrats des entreprises clientes auprès des sociétés d'assurances : Chargé de clientèle - Chargé d'études - Spécialiste dommages, responsabilité civile, flotte automobile - Ingénieur conseil.
- fonctions périphériques, pour lesquelles la gestion des risques est inhérente : Responsable Administratif et Financier - Chef d'entreprise - Directeur des services techniques - Responsable qualité - Responsable fabrication - Juriste

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

C1106 : Expertise risques en assurances

Réglementation d'activités :

La gestion globale des risques ne fait pas l'objet d'une réglementation générale mais les organisations selon leur secteur d'activité peuvent être soumises à des réglementations spécifiques (Bâle III pour le secteur bancaire, Solvency II pour le secteur de l'assurance,..) et sont tenues de décrire leur politique en matière de gestion des risques lorsque elles sont cotées (loi de Sécurité Financière de 2003, 8ème directive européenne du 17 mai 2006).

L'expert en gestion globale des risques doit s'assurer que l'organisation concernée est bien en conformité avec la réglementation en vigueur.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour obtenir la certification, chaque module doit être validé (obtention d'une note supérieure ou égale à 10) :

- rédaction d'un rapport de mission lié à l'entreprise d'accueil

- en contrôle continu : 8 évaluations (sous forme d'études de cas / examens individuels / simulation / rapport de visite)

En cas de non-validation d'un ou plusieurs modules, une session de rattrapage est organisée à la fin de chaque semestre. Dans le cas où un ou plusieurs modules ne sont pas validés à la suite des sessions de rattrapage, la délivrance du diplôme dépend de la décision du jury d'attribution du titre.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 18022 - Traiter les risques par la réduction de l'exposition au risque	Descriptif : Mettre en œuvre un processus de gestion des risques. Modalité d'évaluation : Plan de traitement des risques
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 18022 - Analyser l'environnement interne et externe de l'organisation afin d'établir un diagnostic des vulnérabilités et des opportunités	Descriptif : Analyser l'environnement interne, le contexte externe, le marché. Modalité d'évaluation : Matrice SWOT
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 18022 - Identifier les événements potentiels d'origine interne et externe	Descriptif : Mettre en œuvre les méthodes de recensement des événements potentiels. Identifier les risques. Modalité d'évaluation : Rapport d'activité
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 18022 - Evaluer les risques d'après leur caractère inhérent (risques bruts) et résiduel afin de les garantir pour réduire l'impact financier	Descriptif : Déterminer des grilles d'évaluation des risques, classer les risques. Modalité d'évaluation : Cartographie des risques
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 18022 - Financer les risques résiduels (partie du risque incompressible) à l'aide, notamment, de programmes d'assurances	Descriptif : Identifier les garanties et comparer les programmes d'assurance. Modalité d'évaluation : étude de cas
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 18022 - Contrôler (mettre en œuvre les activités de contrôle), communiquer (sur les résultats, former) et piloter les risques	Descriptif : Mettre en œuvre un processus de contrôle et de communication sur la gestion des risques, et assurer sa pérennité Modalité d'évaluation : Rapport de rating
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 18022 - Gérer les situations de crise	Descriptif: Détecer les types de crises, préparer des plans de gestion de crise, établir des retours d'expérience Modalité d'évaluation : Simulation de crise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Autorité délivrant la certification 40% Professionnels du secteur d'activité 60%
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Autorité délivrant la certification 40% Professionnels du secteur d'activité 60%
En contrat de professionnalisation	X	Autorité délivrant la certification 40% Professionnels du secteur d'activité 60%
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Autorité délivrant la certification 40% Professionnels du secteur d'activité 60%

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, code NSF 313r, sous l'intitulé "Expert en gestion globale des risques" avec effet au 31 janvier 2011, jusqu'au 7 septembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en gestion globale des risques" avec effet au 07 septembre 2016, jusqu'au 21 avril 2022.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter de 1990.

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.kedgebs.com/fr/formations/imr-management-des-risques>

[KEDGE business school](#)

Lieu(x) de certification :

Kedge Business School : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Talence]

KEDGE Business School

Domaine de Raba

680, avenue de la Libération

33405 Talence Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

KEDGE Business School - Domaine de Raba - 680, avenue de la Libération - 33405 Talence

Historique de la certification :

création de l'Institut du Management des risques (IMR) en 1989

Certification précédente : Expert en gestion globale des risques